



INFO DECONFINEMENT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – COLLÈGE PROVINCIAL 8 MAI 2020



Testings dans les IMP et aménagements d'espaces

La Province de Hainaut organise son déconfinement

Les services de la Province de Hainaut s'activent pour réussir le déconfinement. Le Collège a validé ce 8 mai l'attribution de marchés urgents pour la fourniture de différents matériels de protection représentant un investissement global de 350 000 €. Il a également pris des dispositions pour favoriser un retour au travail progressif en toute sécurité. Parmi les principales mesures : l'annonce d'un large testing au sein des services résidentiels accueillant des personnes en situation de handicap.

A l'initiative de l'AVIQ et avec le soutien de Cohezio, le SIPPT provincial a entamé cette **démarche attendue et indispensable de tests généralisés**. Elle est menée au sein des 13 services résidentiels pour jeunes et pour adultes à destination du personnel et des bénéficiaires. Une opération que le Collège provincial avait exigée avant toute reprise d'activités telles que des visites en institution et ce, pour minimiser les risques de propagation du virus.

Le **plan global de déconfinement de tous les instituts médico-pédagogiques** a par ailleurs été validé par le Collège. Les directions s'attellent en ce moment à la mise en œuvre des modalités pratiques en fonction des situations de terrain. L'avis des organisations syndicales sera sollicité.

Le service résidentiel « **Les Tourelles** » à Tournai accueille de jeunes enfants en difficulté. La privation de contacts directs avec leur famille depuis plus de deux mois a créé chez eux un manque bien compréhensible et une réelle souffrance. C'est pourquoi le personnel de ce service prépare, dans le cadre du déconfinement, l'organisation de visites familiales limitées à deux personnes dans un espace spécialement aménagé.

L'enseignement spécialisé organise aussi les retours en classe du 18 mai. Pour le bien-être de chacun, le nombre d'élèves par local sera limité et les horaires sont aménagés afin d'éviter les regroupements de personnes. Le port du masque constituera la règle pour les plus de 12 ans mais des solutions alternatives seront trouvées en fonction de certains handicaps. Les membres du personnel n'interviendront que dans un seul et même établissement.

Dans **l'enseignement ordinaire, outre l'aménagement des classes actuellement en cours sous le contrôle du SIPPT, les internats peaufinent leur réouverture.** Ils seront accessibles prioritairement aux élèves dont le retour en classe est programmé et à ceux n'ayant pas d'autres possibilités d'hébergement. Des opportunités d'accueil sont également offertes aux étudiants de la Haute Ecole Condorcet pour favoriser leurs conditions d'études. L'hébergement se fera uniquement en chambre individuelle, avec l'application des règles de distanciation et le port du masque dans les lieux communs.

Le Collège provincial a par ailleurs autorisé la **reprise des stages en entreprises** pour les étudiants de promotion sociale et de Condorcet (départements technique, paramédical, agronomique) pour autant que les conditions de travail accordées aux stagiaires et aux enseignants soient identiques à celles du personnel en place.

Devant la nécessité de poursuivre **le télétravail** dans de nombreux secteurs de l'administration durant les prochaines semaines, le Collège a chargé son service informatique de procéder au reconditionnement d'un stock important de matériel. De premières leçons – positives – du télétravail sont ainsi mises à profit pour une utilisation plus rationnelle des pc fixes et portables.